



**SKI MONTAGNE** Maison communale du Parc

**790 rue Ct Dubois - 73200 ALBERTVILLE**

**tél 04 79 32 86 60**

**www.skimontagne.fr**



# RANDONNÉES RAQUETTES 2020

--->> En cas de mauvaise météo prévue pour le dimanche, la sortie peut être avancée au samedi

Date	Destination	Massif	Alt. Maxi.	D +	Animateur
dim 12-01	Le Mont Clocher	Beaufortain	1976 m	300 m	Jean-Pierre Pistorello
dim 19-01	La Croix Fry (galette)	Aravis	1450 m	350 m	Lucienne Pointet
dim 26-01	La Tête - Col de l'Arpettaz	Aravis	1562 m	350 m	Jean-Pierre Pistorello
dim 02-02	Le char du Beurre	Beaufortain	1893 m	350 m	Jean-Pierre Pistorello
dim 09-02	Les chalets de la Fullie	Bauges	1400 m	400 m	Lucienne Pointet
dim 16-02	Col de Chereil	Bauges	1495 m	520 m	Monique Favier
dim 23-08	Du Penon au Mont Pelat	Bauges	1543 m	539 m	Lucienne Pointet
dim 01-03	Le Semnoz	Bauges	1699 m	800 m	Claude Charrel
dim 08-03	Lac de la Girotte	Beaufortain	1250 m	600 m	Jean-Paul Frey
dim 15-03	La Tête du Danay	Aravis	1800 m	750 m	Lucienne Pointet
dim 22-03					
sam 29 et dim 30-03	Week-end Pralognan				

## Note importante à l'attention des adhérents

**Conduites sous la responsabilité des animateurs, les sorties collectives impliquent de la part de chacun une acceptation sans condition des règles suivantes**

- Le bénévole responsable de la sortie est seul habilité à annulé, écourter ou modifier l'itinéraire.
- Ayant reconnu l'itinéraire, il est demandé de **ne pas le précéder et de respecter ses consignes !**
- Le participant prend l'engagement de suivre les indications ou recommandations du responsable quant aux arrêts en chemin, horaire de départ et de reprise de la randonnée.
- Le participant prend l'engagement de venir aux randonnées avec un équipement adéquat : bonnes chaussures de montagne à tige haute, anorak, gants, bonnet, vêtements supplémentaires, lunettes de soleil, crème(s) solaire(s), raquettes et bâtons, ainsi que boisson et nourriture.
- Pour des raisons d'organisation et de sécurité, **il est impératif de s'inscrire** pendant la permanence du vendredi précédent la sortie. Il est possible de se faire inscrire par une tierce personne.
- Les randonneurs non inscrits au départ de la randonnée ne seront pas acceptés.
- Le club se réserve la possibilité de refuser sur d'autres sorties un adhérent qui transgresserait ces dispositions de bon sens pour la sécurité et la satisfaction de tous. Il compte sur votre compréhension et vous en remercie.
- La randonnée se déroulant en conditions hivernales, l'animateur se réserve la possibilité de refuser un randonneur qui ne serait pas correctement équipé.
- **La décision de la sortie se fera le vendredi à la permanence en fonction de la météo et de la destination.**

**Pensez à consulter régulièrement le site de l'association.  
Le programme pouvant s'adapter selon la météo et l'enneigement.**